

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Le temps de l'engagement



La Fondation Covéa s'engage pour l'inclusion sociale et humaine

Créée fin 2022, la Fondation d'entreprise Covéa a pour finalité l'inclusion sociale et humaine.

Elle développe son action autour de trois axes.

1. Les droits des femmes.
2. L'inclusion des personnes.
3. Les savoirs et la connaissance au bénéfice de l'inclusion.

L'ambition de la Fondation Covéa est de contribuer à transformer la société durablement en aidant chacun à trouver ou retrouver sa place.

Elle soutient ses partenaires dans le temps long, mais est aussi capable d'intervenir dans l'urgence. À l'image du groupe Covéa, elle combine la vision à long terme propre à un assureur mutualiste et la capacité d'agir rapidement pour faire face à ses engagements.

La Fondation Covéa se veut une fondation d'action au service de l'humain, proche des acteurs du monde associatif qui se mobilisent chaque jour sur le terrain.

Elle s'attache à travailler en proximité avec les associations ou fondations afin de les accompagner dans leur développement, les faire connaître et leur permettre de mesurer leur impact dans la société.

La Fondation Covéa s'emploie aussi à susciter et mettre en exergue les actions d'engagement des collaborateurs du Groupe.

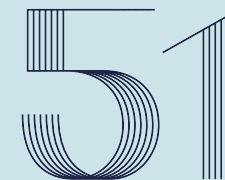
Découvrez l'ensemble de nos partenariats sur
www.covea.com/fr/fondation-covea

et tous les articles de la Fondation Covéa sur
www.carenews.com/fondation-covea



45 M€

DE DOTATION ANNUELLE



51

**PARTENARIATS
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

SOMMAIRE

- P. 3** Axe Droits des femmes
- P. 4** Axe Inclusion des personnes
- P. 5** Axe Savoirs
- P. 6** L'engagement de nos collaborateurs
- P. 7** La gouvernance et l'organisation de la Fondation Covéa

Rendre la société plus respectueuse des droits des femmes

Parce que les droits des femmes représentent un enjeu fondamental pour rendre la société plus équilibrée, la Fondation Covéa choisit des partenaires qui œuvrent pour l'égalité entre les femmes et les hommes et qui luttent contre toute forme de violence et de discrimination envers les femmes.

➤ FORCE FEMMES

L'indépendance économique des femmes étant l'une des conditions d'égalité, la Fondation Covéa souhaite être présente auprès des femmes dans leur vie professionnelle. Elle a retenu l'association Force Femmes, qui accompagne gratuitement les femmes de plus de 45 ans sans emploi dans leurs démarches de retour à l'emploi ou de création d'entreprise. Chaque année, 2000 femmes sont aidées par un réseau national de 950 bénévoles. En 2023, le mécénat était plus particulièrement orienté vers l'organisation d'un forum des entrepreneuses à Bordeaux. Cette journée était ouverte aux femmes porteuses d'un projet de création d'entreprise et a permis aux acteurs de l'entrepreneuriat féminin de se rencontrer.

↳ Atelier organisé par Force Femmes.



➤ LA FONDATION DES FEMMES

Depuis 2020, la Fondation Covéa a noué un partenariat majeur avec la Fondation des Femmes, fondation de référence en France sur les droits des femmes et la lutte contre les violences dont elles sont victimes. En 2023, la Fondation Covéa a contribué à trois programmes : la sensibilisation aux inégalités pour lutter contre les stéréotypes et le sexisme; les abris d'urgence pour les femmes victimes de violences; la redistribution financière aux associations de terrain qui viennent en aide aux femmes les plus vulnérables. Associée à la Fondation des Femmes, la Fondation Covéa a remis, en septembre 2023, le Prix de la Fondation Covéa au CIDFF⁽¹⁾ de Mayotte pour son action en faveur des femmes les plus vulnérables et pour sa lutte contre le sexisme.

↳ Remise du Prix de la Fondation Covéa par Aude Messin.

➤ UN ABRÍ QUI SAUVE DES VIES

En 2023, la Fondation Covéa est devenue partenaire pour 2 ans de l'association Un abri qui sauve des vies. Cette jeune association est spécialisée dans l'hébergement d'urgence citoyen en France métropolitaine de personnes victimes de violences conjugales et intrafamiliales. Elle les met en relation avec des particuliers ou des professionnels qui peuvent temporairement mettre à leur disposition un logement ou une partie de leur logement. Le soutien de la Fondation Covéa permettra à Un abri qui sauve des vies d'ouvrir de nouvelles antennes régionales pour étendre son champ d'action.



↳ Plateforme d'hébergement citoyen pour les femmes victimes de violence.

Œuvrer pour une société plus inclusive

Parce que l'inclusion est facteur de progrès, la Fondation Covéa s'est fixé deux priorités : l'inclusion des personnes en situation de handicap et l'inclusion des personnes victimes de discrimination sociale ou en situation de vulnérabilité.



COMME LES AUTRES

La Fondation Covéa a poursuivi le partenariat initié par MAAF avec Comme les Autres. Cette association vient en aide aux personnes devenues handicapées moteur à la suite d'un accident. L'objectif est de faciliter leur rebond vers une vie sociale et professionnelle épanouie. Chaque action de l'association inclut systématiquement l'expérience du sport et des sensations fortes, le pair-accompagnement et la mixité entre handicapés et valides. La Fondation a soutenu le financement d'une antenne dans les Hauts-de-France qui suivra 85 personnes sur 3 ans.

Atelier de réparation de fauteuils roulants.



TROUVE TA VOIX

Pour la deuxième année consécutive, la Fondation Covéa est partenaire de Trouve Ta Voix. L'association aide les jeunes à révéler leur potentiel, à prendre leur place dans la société et à préparer leur insertion professionnelle en leur partageant les clés de la prise de parole en public. Le 14 juin 2023, la Fondation Covéa était présente aux côtés de son partenaire au château de Versailles, à l'occasion du cinquième concours d'éloquence. Cet événement emblématique clôturait plus de 1200 heures de formation à la prise de parole en public délivrées à plus de 2000 lycéens.

Formation des jeunes à la prise de parole en public.



Conférence de presse pour le lancement d'IM'PACTES.

IM'PACTES

La Fondation Covéa a rejoint la coalition d'entreprises mobilisées pour l'Enfance à l'initiative d'IM'PACTES. Cette association accompagne des enfants, adolescents et jeunes majeurs, confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance, dans leur scolarité, leur santé et leur accès à la culture. Elle permet d'offrir un avenir meilleur à ces jeunes, victimes de violences ou de négligences qui présentent des traumatismes profonds. Pendant 3 ans, la Fondation Covéa finance ainsi la mise en place d'un programme auprès de 10 structures volontaires d'Île-de-France accueillant 300 enfants et jeunes majeurs, âgés de 5 à 25 ans.

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE HANDISPORT

En tant que grand mécène de la Fédération Française Handisport, la Fondation Covéa soutient le programme « Parcours jeunes handisport », dont l'objectif est de faciliter la pratique du sport chez les jeunes et de les accompagner dans leur projet sportif et professionnel. En 2023, la Fondation Covéa a financé une étude d'impact⁽¹⁾ sur ce programme qui a révélé les effets bénéfiques indéniables de la pratique sportive pour les jeunes en situation de handicap : l'envie de se dépasser, l'amélioration de l'habileté motrice, un épanouissement personnel et une meilleure estime de soi.

(1) Étude réalisée par le cabinet Kimso auprès de trois parties prenantes clés : les jeunes, les parents et les prescripteurs.

Développer et diffuser les savoirs et la connaissance au bénéfice de l'inclusion



Parce que la diffusion des savoirs est un vecteur d'intégration sociale essentiel et pérenne, la Fondation Covéa souhaite favoriser l'accès à la culture à ceux qui en sont éloignés. Elle soutient, par ailleurs, un programme de recherche destiné à prévenir ou atténuer les facteurs d'exclusion.

› LA COMÉDIE-FRANÇAISE

Dans le cadre du partenariat avec la Comédie-Française, la Fondation Covéa soutient la diffusion et la transmission du spectacle vivant à ceux qui n'y ont pas accès. Grâce à ce mécénat, la Comédie-Française ouvre son théâtre à des personnes en situation de handicap, d'exclusion ou encore de vulnérabilité sociale ou économique. La Fondation Covéa contribue également à un programme qui va à la rencontre de personnes ne pouvant se rendre au théâtre, notamment dans des établissements pénitentiaires et hospitaliers.

◀ Visite guidée de la Comédie-Française au public du champ social.



^ Participation d'étudiants à un colloque du Collège de France.

› LE COLLÈGE DE FRANCE

Établissement public qui répond à une double vocation de recherche fondamentale et d'enseignement supérieur, le Collège de France a la particularité d'intervenir dans une très grande variété de disciplines. Avec l'ensemble de ses cours diffusés en ligne, cette institution symbolise parfaitement la diffusion des savoirs pour tous. La Fondation Covéa est grand mécène de l'initiative « Avenir commun durable – environnement, énergie, société », dont l'ambition est d'apporter des réponses scientifiques interdisciplinaires aux enjeux du changement climatique et de diffuser des données certifiées pour nourrir la réflexion de tous.

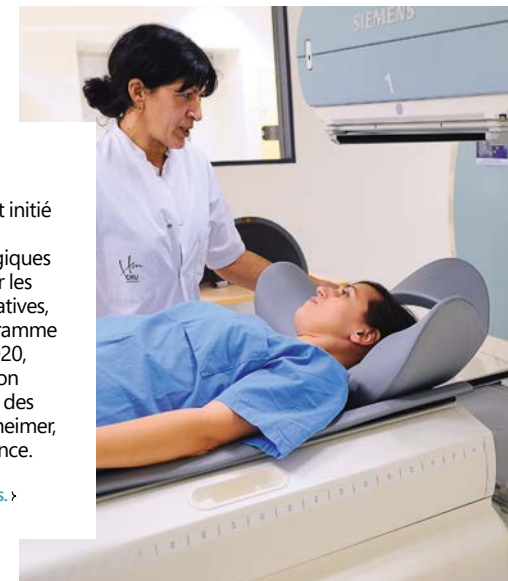
› CLINATEC

La Fondation Covéa poursuit le partenariat initié par le Groupe avec le centre de recherche Clinatéc pour aider les personnes tétraplégiques à recouvrer de la mobilité ou pour prévenir les conséquences de maladies neurodégénératives, telles que Parkinson ou Alzheimer. Le programme de recherche Covéa NeuroTec, lancé en 2020, étudie les apports de la photobiomodulation (lumière infrarouge) pour ralentir les effets des maladies neurodégénératives, comme Alzheimer, qui touche 1,2 million de personnes en France.

Recherche sur les maladies neurodégénératives. ›

› L'ORCHESTRE LE PALAIS ROYAL

Le Palais royal est un ensemble orchestre et chœur interprétant un répertoire musical qui s'étend de la fin du XVII^e au début du XX^e siècle. Il se mobilise pour transmettre la musique classique à des jeunes issus de territoires culturellement défavorisés ou de zones rurales isolées. Par son partenariat avec Le Palais royal, la Fondation Covéa a soutenu l'organisation de concerts « coup de foudre », permettant à des jeunes de découvrir la musique classique. Un temps d'échange avec les artistes est organisé à la fin de chaque concert.



L'engagement de nos collaborateurs

La Fondation Covéa a à cœur d'impliquer les collaborateurs du Groupe dans sa politique d'engagement. Ces derniers peuvent devenir bénévoles pour l'une des associations bénéficiaires, participer à des événements créés avec les partenaires ou répondre à l'appel à projets de la Fondation.

› APPEL À PROJETS

En mai 2023, la Fondation Covéa a lancé son premier appel à projets auprès des collaborateurs du Groupe, afin qu'ils puissent proposer des associations à financer sur chacun des 3 axes d'action de la Fondation. Parmi les 63 associations proposées, 12 ont été présélectionnées et soumises aux votes des collaborateurs. Ainsi, 1200 collaborateurs ont élu 6 associations « coup de cœur » qui se sont vu attribuer chacune une dotation de 10 000 euros.

› MENTORAT ET BÉNÉVOLAT

Énergie Jeunes a pour mission de lutter contre le décrochage scolaire au primaire et au collège. La Fondation Covéa a choisi, en 2023, de soutenir financièrement les actions d'Énergie Jeunes dès le primaire. Covéa propose également à ses collaborateurs de s'engager bénévolement, soit en intervenant en classe pour livrer des méthodes et créer des déclics chez les jeunes, soit en conseillant, par téléphone, les parents d'élèves bénéficiaires du programme.

Chemins d'avenirs lutte contre les fractures territoriales en accompagnant des jeunes vivant en zone rurale, de la quatrième au niveau bac + 3, dans la construction de leur parcours académique, professionnel et citoyen. Au-delà du soutien financier initié en 2023, la Fondation Covéa propose aux collaborateurs du Groupe de devenir mentors et d'accompagner un filleul 1 à 2 heures par mois.

NQT accompagne individuellement des jeunes issus de quartiers prioritaires ou de milieux sociaux défavorisés pour les aider à intégrer le marché du travail après un diplôme bac + 3 et plus. En 2023, 117 collaborateurs se sont engagés pour devenir mentors auprès de ces jeunes.

Capital Filles permet à des jeunes filles issues de quartiers populaires ou de territoires ruraux d'être accompagnées par une marraine du monde de l'entreprise. Sur l'année scolaire 2023-2024, 96 marraines collaboratrices de Covéa ont conseillé et guidé, chacune, une jeune fille.



Le 18 avril 2023, 40 collaborateurs ont participé à la Nuit des Relais, course solidaire organisée par la Fondation des Femmes.

La gouvernance et l'organisation de la Fondation Covéa

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

Le Conseil d'administration est composé de 15 membres :

- 9 représentants des entreprises fondatrices,
- 1 représentant des personnels,
- 5 personnalités qualifiées.

Il détermine les orientations stratégiques de l'activité de la Fondation, veille à leur mise en œuvre et valide l'ensemble des projets soutenus par la Fondation.

L'ÉQUIPE DE LA FONDATION

Trois personnes animent la relation avec les partenaires et veillent au bon fonctionnement de la Fondation.

Le Comité de sélection des projets

Le Comité de sélection des projets se réunit trois fois par an. Il étudie les dossiers et sélectionne ceux qui seront présentés au Conseil d'administration.

Animé par le délégué général, ce comité est composé de représentants des marques MAAF, MMA et GMF, de la Direction de l'Engagement sociétal et de la Direction de la Communication externe.

PRÉSIDENT

LAURENT TOLLIÉ

VICE-PRÉSIDENTE

AUDE MESSIN

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL



COLLÈGE DES ENTREPRISES FONDATRICES

LAURENT TOLLIÉ
Directeur des Partenariats institutionnels

AUDE MESSIN
Directrice Durabilité et Transformation
Finance

ANTOINE ERMENEUX
Directeur général de MAAF

DELPHINE LEMAIRE
Administratrice, MAAF Santé

HÉLÈNE BÉJUI-HUGUES
Administratrice, MAAF Santé

ÉRIC LÉCUYER
Directeur général de MMA

LUCE BERILLE
Administratrice, MMA Vie

JÉRÔME RONCORONI
Directeur général de GMF

FRANCE-MARIE RENUCCI
Administratrice, GMF

COURA DIA
Administratrice salariée



COLLÈGE DES PERSONNES QUALIFIÉES

JEAN SOUBIELLE
Médecin expert, administrateur
de la Fondation Albert Ferrasse-
Fédération Française de Rugby

JEAN-MARTIN COHEN SOLAL
Ancien Directeur général de La
Mutualité Française, Président de Dargia
Conseils, Président de l'AMPP Viala

ANNE SALOMON
Pathologiste, responsable du pôle de
médecine diagnostique de l'Institut Curie

FRANÇOISE MÉLONIO
Professeur émérite de littérature
française à Sorbonne Université

SYLVAIN KERN
Gérant de la CHK, Président-fondateur
de la Cité de la réussite



STÉPHANE COSSÉ
Directeur des Affaires
publiques



FONDATION D'ENTREPRISE COVÉA

Régie par la loi n° 87-571 du 23 juillet 1987
sur le développement du mécénat, modifiée
par les lois n° 2014-856 du 31 juillet 2014
et n° 2019-486 du 22 mai 2019 et leurs décrets
d'application (n° 91-1005 du 30 septembre
1991, n° 2002-998 du 11 juillet 2002)

86-90, rue Saint-Lazare – 75009 Paris

Retrouvez
le @groupecovea
sur les réseaux sociaux
et sur covea.com